

l'est de la Colombie-Britannique, qui ont affecté des milliers de mineurs pendant plusieurs mois. Ce sont là les seules différends industriels de quelque importance survenus au cours de l'année.

La grève de mineurs de charbon dans l'Alberta et l'est de la Colombie-Britannique, commencée le 1er avril, se termina le 30 juin par une entente signée après enquête faite par une commission de conciliation et d'investigation, nommée le 15 mai, en vertu de la loi de 1907 sur les différends industriels. Cette grève affecta 11 mines et 2,100 hommes et amena la fermeture des fonderies et des mines de la British Colombia Copper Co., à Greenwood. Deux grèves de mineurs de charbon eurent lieu dans la Nouvelle-Ecosse, l'une à Glace Bay le 6 juillet, affectant 2,100 employés, et l'autre à Springhill, le 10 août, affectant 1,700 employés ; toutes deux avaient pour cause la question de la reconnaissance de l'Union des mineurs d'Amérique (United Mine Workers of America). A Glace Bay, la Dominion Coal Company continua à exploiter ses mines avec un personnel réduit et remplit graduellement les places des grévistes dont beaucoup durent chercher ailleurs de l'emploi. A Springhill, les mines de la Compagnie de charbon de chemin de fer Cumberland restèrent fermées jusqu'à la fin de l'année, et un bon nombre d'employés de la compagnie du chemin de fer furent laissés sans travail, ainsi que les équipages d'un remorqueur et de sept chalans, et un grand nombre de débardeurs et d'hommes de peine.

Grèves de mineurs de charbon.

Vingt-deux différends furent soumis à des commissions de conciliation, nommées en vertu de la loi d'investigation sur les différends industriels de 1907. Pour 18 de ces différends l'enquête faite par la commission résulta, soit en une entente directe entre les partis, soit en une amélioration dans les relations qui aboutit à une entente ; dans un des quatre cas restants, l'enquête aida puissamment à effectuer un règlement de la question.

Lois des enquêtes sur les différends industriels.

Le Dominion du Canada prend une part active dans la campagne universelle actuelle contre la tuberculose ; il est maintenant généralement admis que cette maladie peut être prévenue et que, sous certaines conditions, elle est même guérissable.

La tuberculose au Canada

En 1901, d'après les relevés du recensement, le taux de mortalité de la tuberculose au Canada était de 18 par 10,000 de la population active. Le nombre total des décès de toutes causes en 1901 était de 81,201 et sur ce nombre, 9,709 étaient attribués à la tuberculose. C'est-à-dire que sur 1,000 morts de toutes causes, 119.56 étaient causées par la tuberculose soit un pourcentage de 12, ou un décès pour 8.36. Si cette proportion demeurait constante, sur les 7,184,744 personnes vivantes au Canada, d'après l'évaluation du 31 mars 1909, 859,000 mourront de la maladie. Voici quel était en 1901 le taux de la mortalité de la tuberculose par 1,000 personnes dans les plus grandes villes du Canada : Montréal 2.10, Toronto 2, Halifax 2.80, Québec 2.50, Ottawa 2.30. D'après les relevés du recensement

Mortalité causée par la tuberculose.